

2016

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Mercredi Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 13 janvier
2016 (01) 2016 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,
13 janvier Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	
André Lapierre	Alain Lalonde

Était absente la conseillère Madame Isabelle Parent

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

16-001 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-002 3- Adoption des procès-verbaux

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre 2015 ainsi que son ajournement du 15 décembre 2015 et celui de l'assemblée spéciale du 15 décembre 2015, soient et sont adoptés, dans leur forme et teneur.

Adoptés unanimement par les conseillers.

4- Rapport d'activités de la mairesse

5. Lecture du résumé des correspondances reçues

16-003 6. Adoption des comptes à payer au montant de 40 336.25 \$

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 40 366.25 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

9265	Martine Bélanger	100.00 \$*
9266	Bell Canada	714.89 \$*
9267	Michel Burns	100.00 \$*
9268	Compo Recycle	31 111.49 \$*
9269	Croix-Bleue	4 531.26 \$*
9270	Roger Desjardins	100.00 \$*
9271	Joelle Étienne	100.00 \$*
9272	Féd. Québécoise des Municipalités	263.69 \$*
9273	Fonds d'information sur le territoire	48.00 \$*
9274	H. Lanthier Excavation Inc. et Trans-Nord	78 183.00 \$*
9275	Alain Lalonde	125.00 \$*
9276	Mireille Levasseur	100.00 \$*
9277	Manoir de la Rivière Dufresne	2 874.38 \$*
9278	Gilles Pelletier	100.00 \$*
9279	La Petite Mission Inc.	60.00 \$
9280	Louise Ratelle	100.00 \$*
9281	Louise Robert	100.00 \$*
9282	Rogers	69.44 \$*
9283	Soc. Canadienne des Postes	32.81 \$*
9284	Roland Soucy	100.00 \$*
9285	Syndicat Canadien	897.68 \$*
9286	Table partenaires du développement	15.00 \$*
9287	Telus	155.68 \$*
9288	Xérox Canada Ltée	143.50 \$*
9289	Bell Canada	112.03 \$*
9290	L'ami du bûcheron	68.99 \$
9291	Johanne Baillargeon	36.80 \$
9292	Boisvert et Chartrand S.E.N.C.	4 369.05 \$
9293	Centre d'équip. Verts	355.74 \$
9294	Home Hardware	68.07 \$
9295	Claude Rondeau Ent. Électricien	891.00 \$
9296	Pierre Desmarais	1 092.26 \$
9297	EMRN	97.16 \$
9298	Équipement Laurentien Enr.	2 039.93 \$
9299	Formation Prévention Secours	41.28 \$
9300	Garage Marcel Lamarche	628.28 \$
9301	Groupe GPI	8 968.05 \$
9302	Le Groupe Harnois	2 017.21 \$
9303	Sobeys Québec St-Donat	6.54 \$
9304	Formation pompier	19.78 \$

9305	Journal Altitude	373.69 \$
9306	Formation pompier	29.94 \$
9307	Patrick Morin	526.54 \$
9308	Pneus Lavoie	4 517.37 \$
9309	Produits sanitaires des Plaines	132.20 \$
9310	P.G. Solutions Inc.	793.33 \$
9311	Québec Son Énergie	10 152.01 \$
9312	Info Page	127.85 \$
9313	Chantal Soucy	879.56 \$
9314	SRAD Communications	128.77 \$
9315	Texas Raffinerie	1 147.00 \$
9316	Wilson & Lafleur Ltée	315.00 \$
9317	Wolters Klumer Québec Inc.	542.85 \$
9318	Remboursement taxes	257.96 \$*
9319	Association des directeurs	1 557.24 \$
9320	Bell Canada	20.90 \$*
9321	BEM Feux d'artifice	750.00 \$
9322	Centre de prévention du suicide	100.00 \$
9323	Conteneur Recycle Inc.	1 786.30 \$*
9324	COMBEQ	620.87 \$
9325	Féd. Québécoise des Municipalités	1 234.34 \$
9326	Paroisse Ste-Famille-des Lacs	90.00 \$
9327	P.G. Solutions Inc.	17 091.07 \$
9328	Rogers	70.83 \$*
9329	Télé-Recharge	2 299.50 \$*
9330	Telus	158.79 \$*
9331	Tourisme Lanaudière	229.95 \$
9332	Bell Canada	108.77 \$*
9333	BEM Feux d'artifice	750.00 \$

Total des incompressibles : 124 880.90 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

A-2016-01 7.1 Avis de motion Règlement # 179 [n/d R-179-2]

Le conseiller Alain Lalonde donne avis de motion, qu'à une assemblée subséquente, le conseil présentera une modification au règlement concernant la circulation des véhicules routiers.

16-004 7.2 Règlement de taxation 2016 [n/d R-185-2016]

Il est proposé par le conseiller André Savage et résolu,

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement de taxation, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

16-005 8.1 Caisse Desjardins – augmentation temporaire de la marge de crédit [n/d N-231]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci demande à la Caisse Desjardins de la Ouareau une augmentation temporaire de 300 000\$ de la marge de crédit pour une durée de 3 mois maximum, soit jusqu'au 31 mars 2016. L'augmentation de 300 000\$ sera remboursée au plus tard à cette date du 31/03/2016.

Par la suite, la marge sera renouvelée pour l'année 2016 au montant de 400 000\$.

QUE Mme Roxanne Turcotte, mairesse et Mme Chantal Soucy, directrice générale soient, par la présente, autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à cette demande.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-006 8.2 Combeq - adhésion [n/d N-194]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle l'adhésion de Martine Bélanger et Daniel Lauzon auprès de la Combeq pour l'année 2016, au coût de 540 \$, plus les taxes applicables.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-007 8.3 Tourisme Lanaudière- adhésion [n/d N-167]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle son adhésion à Tourisme Lanaudière pour l'année 2016, au coût de 229.95 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-008 8.4 Fédération Québécoise des Municipalités - adhésion [n/d N-133]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle son adhésion auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2016, au coût de 1 234.34 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-009 8.5 École secondaire des Chutes [n/d N-922]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'activité de financement "Pont payant pour le voyage plein-air en Europe de l'école secondaire des Chutes". L'activité de financement aura lieu le vendredi 10 juin et le samedi 11 juin 2016.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-010 8.6 Ass. des directeurs Municipaux du Québec-adhésion [n/d N-25]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle l'adhésion de Chantal Soucy et de Martine Bélanger auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2016, au coût de 843 \$ pour la cotisation et 588 \$ pour l'assurance, plus les taxes applicables.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-011 8.7 Centre de prévention du suicide de Lanaudière [n/d N-289]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une aide financière de 100 \$ pour le Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-012 8.8 Employés municipaux [n/d N-300]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte la modification des salaires des employés cadres et des officiers de la municipalité, telle que déposée, ainsi que les frais inhérents pour l'année 2016 (frais de déplacements, formations, colloques et congrès).

La présente résolution rescinde la résolution 15-300.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-013 8.9 PG Solutions – Contrat d’entretien et de soutien [n/d N-27]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement du contrat d’entretien et de soutien des applications des logiciels utilisés par la municipalité, au coût de 15 878.08 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-014 8.10 Internet Haute vitesse [n/d N-812]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de mandater la mairesse et la directrice générale pour un choix d’emplacement du bâtiment afin d’ajouter des infrastructures de télécommunications pour rejoindre la population non desservie par internet haute vitesse tout en respectant l’entente qui sera adoptée prochainement.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-015 8.11 Crévale- persévérance scolaire [n/d N-904]

Afin de reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité;

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci s’engage à :

- Maintenir une certification OSER-JEUNES, qui valorise les entreprises et organisations ayant à cœur la réussite des jeunes;
- Accueillir des jeunes en stage d’exploration d’un jour pour nourrir leurs aspirations professionnelles et encourager leur participation citoyenne;
- Démontrer notre adhésion aux Journées de la persévérance scolaire, qui auront lieu du 15 au 19 février 2016, en portant le ruban vert et blanc et en installant des affiches dans les divers édifices municipaux fréquentés par la population;
- Faire la promotion des Journées de la persévérance scolaire sur divers outils de communication (site Internet, Facebook, le journal local Le Rassembleur, affiches);

- Reconnaître l'importance de la lecture dans la réussite scolaire en continuant de participer à divers programmes (5 heures de contes par année, une naissance un livre);
- Reconnaître le travail des enseignants en publiant sur nos outils de communication des messages de valorisation dans le cadre de la Semaine des enseignantes et enseignants du 7 au 13 février (Site internet, Facebook);
- Organiser une journée de la valorisation via la bibliothèque par des messages d'encouragement, des ateliers et/ou conférence de valorisation le 15 février prochain.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-016 8.12 Commission scolaire – Protocole d'entente [n/d N-367]

Proposé par Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le protocole d'entente pour l'utilisation des locaux, équipements, terrains et aménagements tel que soumis.

Autorise la mairesse et la directrice générale à signer ledit protocole.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-017 8.13 Mutuelle des municipalités du Québec– ajout [n/d N-775]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'ajout de la garantie erreur et omission des dirigeants à l'assuré additionnel soit la Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci. Le coût de cet ajout est de 250 \$ et sera dirigé vers la Société développement Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

16-018 9.2 PG Solutions – Contrat d'entretien et de soutien [n/d N-27]

Proposé par André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels utilisés par la municipalité, au coût de 1 212.99 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-019 9.3 Ministère de la Sécurité publique – formation [n/d N-330]

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci prévoit la poursuite de la formation de 2 pompiers pour la formation pompier 1, la formation de 1 pompier pour l'auto sauvetage, la formation de 2 pompiers en matières dangereuses opération et de 4 pompiers pour la formation opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Matawinie en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au

ministère de la Sécurité publique et va transmettre cette demande à la MRC de la Matawinie.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

16-020 10.2 Travaux de chemin – abat-poussière [n/d N-455]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de prolongation de Multi-Routes du prix offert en 2015 pour l'épandage de Chlorure de calcium, au coût de 0.255 \$/litre, pour la saison d'été 2016.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-021 10.3 Déneigement – Stationnement débarcadère autobus [n/d N-81]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse l'offre de H. Lanthier excavation et TransNord d'effectuer le déneigement pour la somme de 1 800 \$ /année.

Que les travaux publics de la municipalité effectueront le déneigement de cet emplacement.

Qu'une demande de remboursement des frais sera acheminée à la commission scolaire des Samares.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable (absente)

16-022 11.2 Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM) [n/d N-920]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci désigne la conseillère, Madame Isabelle Parent, comme déléguée responsable et le conseiller, Monsieur André Savage, comme substitut au Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM).

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

16-023 13.2 Comité consultatif d'urbanisme - Renouvellement [n/d N-363]

Le conseiller Alain Lalonde se retire ayant un intérêt pécuniaire

ATTENDU QUE nous devons renouveler les mandats des sièges pairs pour une période de deux ans;

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte que soit reconduit le mandat pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux ans, soit du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017;

Siège # 2	Monsieur Alain Lalonde,
Siège # 4	Madame Louise Robert
Siège # 6	Madame Joëlle Étienne
Siège # 8	Monsieur Michel Burns
Siège # 10	Madame Louise Ratelle

Adopté unanimement par les conseillers.

Le conseiller Alain Lalonde reprend son siège.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

16- 024 14-1 Société d'aide au développement de la collectivité [n/d N-270]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de partenariat sur un projet d'étude commerciale dans la municipalité. Le coût du projet sera de 3 000 \$ et sera assumé par la Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

16- 025 14-2 Paroisse Sainte-Famille-des-Lacs [n/d N-174]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de participation publicitaire au feuillet paroissial 2016, au coût de 90 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

16- 026 14-3 Les Agences de l'Est P.J. Inc. [n/d N-774]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'acquisition de 2 colonnes Morris avec en-tête décorative qui serviront de panneaux d'affichage pour la municipalité. Le coût est de 8 400 \$ plus taxes dont une partie sera assumée par le surplus accumulé pour 7 777.52 \$. La différence, au montant de 622.48 \$, sera assumée par la mise de fond du milieu dans le protocole de la ruralité.

Adopté unanimement par les conseillers.

16- 027 14-4 Ruralité [n/d N-774]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de prolongement du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière portant le numéro CORVNDM-R15-01. Le prolongement demandé est juin 2016 pour déposer le rapport final de l'entente.

Adopté unanimement par les conseillers.

16- 028 14-5 Blanko – Site Internet [n/d N-610]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'offre de service de Blanko pour la réalisation d'une campagne promotionnelle,

sous forme de capsules vidéos, visant l'augmentation du rayonnement de Notre-Dame-de-la-Merci et la promotion de ses attraits touristiques et résidentiels afin de stimuler l'activité économique sur le territoire de la municipalité.

La présente campagne sera échelonnée sur trois années :

2016	20 000 \$
2017	10 000 \$
2018	10 000 \$

Le coût pour l'année 2016 sera assumé par le surplus accumulé.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion et le développement économique

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

16-029 15.2 Carnaval Notre-Dame en Blanc [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 9 000 \$ pour la tenue de l'évènement.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-030 15.3 Loisirs- équipements [n/d N-109]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 300 \$ pour l'achat de matériel pour l'activité de ballon balai.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-031 15.4 St-Jean Baptiste [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 8 000 \$ pour la tenue de l'évènement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

16-032 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :
16-003, 16-006, 16-007, 16-008, 16-010, 16-011, 16-012, 16-013, 16-017, 16-
018, 16-020, 16-021, 16-025, 16-026, 16-028, 16-029, 16-030, 16-031.**

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

13 personnes

Fin de la session 20h50

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale